

Réflexion sur l'évolution de la mobilité des pasteurs nomades au Tchad : sédentarisation ou transhumance ?

Serge AUBAGUE*, Patrice GRIMAUD**

* DOPSSP / Iram, BP 750 N'Djaména, Tchad

**LRVZ / Cirad, BP 433 N'Djaména, Tchad

Résumé. Le Tchad présente la particularité d'être coupé longitudinalement en deux pôles géographiques distincts dont les complémentarités ont longtemps été mises à profit par les pasteurs pour y pratiquer un mode d'élevage fondé sur la transhumance. Les politiques publiques ont fortement influé sur l'équilibre entre ces deux zones, en voulant dans un premier temps sédentariser chacune des populations qui y vivaient et en y favorisant la diversification des systèmes de production. Mais le modèle agro-pastoral qui en est issu a montré ses limites, et l'heure est à présent à la sécurisation de la mobilité des troupeaux par un ralentissement de la descente des animaux et la diminution des risques lors de leur remontée, afin d'éviter une aggravation des conflits entre utilisateurs d'une même ressource. Mais il est impératif de lutter contre les clichés qui donnent du pasteur nomade une image d'irresponsabilité et de mieux cerner quels sont les véritables protagonistes de ces conflits, afin de donner aux pouvoirs publics des outils permettant d'inscrire dans la durée des modes opératoires susceptibles d'aider au développement d'une filière qui représente une importance économique majeure pour le Tchad. Ce sont ces points qui sont développés dans cette présentation, qui ouvre des pistes de réflexion sur de nouveaux modes de gestion de la mobilité des troupeaux dans le pays.

اليوم الثالث
التفكير حول تطوير حركة الرعاة الرحل في تشاد : التمدن أو الرعي
سيرج اوباق ، باتريس غريمو

تتصف تشاد بخاصية انقسامها إلى قطرين جغرافيين مختلفين يستفيد من تكاملهما الرعاة منذ زمن طويل في ممارسة نظام الثروة الحيوانية الذي يركز على المرعى. فالسياسات العامة تؤثر كثيراً على توازن هذين المنطقتين حيث تريد في مرحلة أولى تمدين كل السكان الذين يعيشون في هذه المناطق مع تشجيع تنوع نظم الإنتاج. إلا أن النظام الزراعي - الرعوي الموجود قد أوضح حدوده. والآن جاء وقت تأمين حركة المواشي بتشجيع نزول المواشي وتقليل المخاطر عند ذهابها من أجل تجنب زيادة خطر النزاعات بين المستخدمين لنفس الموارد. وإنه ليس من الضروري مكافحة الأمور التي تعطي الراعي المتنقل صورة لعدم المسؤولية والتحقق من الأطراف الحقيقية في هذه النزاعات. لإعطاء السلطات العامة الوسائل التي تسمح لهم باتخاذ ما يلزم للمساعدة في تنمية القطاع الذي يمثل أهمية اقتصادية كبرى لتشاد. هذه النقاط التي تم عرضها في هذه المداخلة التي تفتح سبلاً للتفكير حول أساليب جديدة لإدارة حركة المواشي في البلاد.

Introduction

Bien que décriée depuis plusieurs décennies, la transhumance est un mode d'élevage encore largement répandu dans les populations pastorales du Tchad. Les principes en sont de profiter à la fois de la complémentarité des ressources naturelles disponibles au Nord et au Sud du pays et de relations sociales fortes entre groupes nomades et populations sédentaires des régions qu'ils traversent. Mais même si à présent des voix, de plus en plus nombreuses, s'élèvent pour plaider en faveur d'une mobilité et d'une flexibilité qui semblent les seules voies de valorisation des milieux arides, force est de constater que ces mouvements humains et animaux se poursuivent sans réelle connaissance de la part de l'administration et qu'ils sont encore stigmatisés pour être générateurs de conflits entre éleveurs et agriculteurs.

Quelle est la situation aujourd'hui au Tchad, à la lumière de projets récents, et pour certains encore en cours, qui ont eu pour but de favoriser cette mobilité en lui apportant un cadre physique, notamment par un balisage et une offre en eau sur certains couloirs de transhumance ? Avec un recul de quelques années, on peut s'interroger sur la réelle appropriation des résultats qui en sont issus par l'Etat tchadien, tant les politiques suivies ne semblent pas concentrer leurs efforts pour les pérenniser ou les améliorer, mais les dirigent encore préférentiellement dans leur communication vers des projets plus technicistes, et aux retombées plus concrètes, en aval des productions animales (abattoirs, agroalimentaire, ...). Ces populations pastorales transhumantes sont donc largement méconnues des services publics, et souffrent encore d'un accès à des structures de scolarité, aux services de santé, humaine comme animale, ou encore à l'information, quasi nul. Mais, en corollaire, il est vrai que les services de l'Etat ne retirent qu'un bénéfice fiscal minime de ces ressources animales, une grande partie étant exportée en fraude (Koussou *et al.*, 2009). Ils ont de ce fait une image qui se réduit souvent à celle de pasteurs transhumants acteurs de dégradation environnementale et de troubles

sociaux de plus en plus violents, profitant d'un accès libre à des ressources naturelles et fréquemment qualifié d'irresponsables. Il en résulte que l'Etat n'a vraisemblablement pas encore aujourd'hui la maîtrise des outils déjà développés, qui lui permettraient d'inscrire dans la durée des modes opératoires pour accompagner les populations nomades du pays.

Notre réflexion se veut être une analyse objective de la situation actuelle, illustrée par des exemples rencontrés au Tchad ou relatés dans une bibliographie centrée sur l'Afrique sahélienne. L'image de pasteurs contemplatifs, dont le comportement entraîne des dégradations du milieu, est-elle réellement fondée et irréversible ? Leur sédentarisation est-elle la solution unique à des problèmes sociaux dont on ne peut nier l'existence ? N'est-il pas possible d'explorer d'autres voies, en développant notamment des moyens modernes, comme par exemple le suivi satellitaire de grands troupeaux transhumants comme cela est déjà utilisé par des grands propriétaires privés dans d'autres régions du monde (Ethiopie, Amérique du Sud) ? Enfin, quel est l'avenir d'un système agraire, l'agropastoralisme, fondé sur la diversification des systèmes de production et longtemps évoqué comme la seule garantie de la sécurité alimentaire dans le pays ? En gommant les complémentarités entre populations pastorales du Nord et agriculteurs sédentaires du Sud, n'est-il pas une entrave à la paix sociale en mettant à mal les contrats séculaires passés entre ces deux communautés ?

1- L'exploitation de pôles agro-écologiques géographiquement distincts

1-1- Des modèles de gestion intimement liés à l'administration du pays

La figure 1 présente, très schématiquement, les différents types d'interactions entre le Nord et le Sud qui ont pu être observés au cours du siècle dernier jusqu'à nos jours. Elle est construite d'après la particularité d'un pays qui est longitudinalement coupé en deux en son centre géographique par un parallèle délimitant deux pôles agro-écologiques distincts.

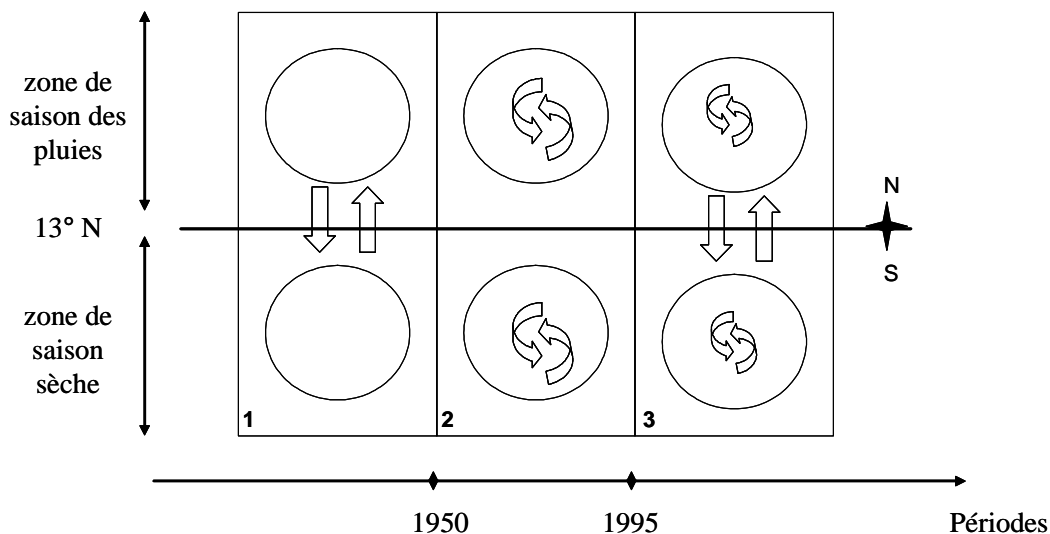


Figure 1 : les interactions au cours du temps entre le Nord et le Sud

On peut résumer ces interactions en 3 grands mouvements :

- (1) Avant l'indépendance, le manque d'eau en saison sèche au Nord et les vecteurs de maladies animales au Sud particulièrement actifs en saison des pluies sont les principaux motifs de déplacements des éleveurs et de leurs animaux entre les deux pôles.
- (2) Dès 1950, l'administration coloniale puis le gouvernement à l'indépendance ont face à eux deux populations bien distinctes : au Nord, une population mobile et musulmane, peu francophone en raison d'un rejet de l'école coloniale, qui s'est longtemps démarquée de leur autorité, et exclusivement orientée vers l'élevage, alors qu'au Sud se développe une agriculture sédentaire avec un accès facilité à des services de santé et d'éducation. Les efforts de l'Etat portent sur un plus grand contrôle des nomades du Nord au travers d'une politique de sédentarisation fondée sur la mise en place de puits pastoraux, tandis qu'au Sud il participe à l'organisation d'un modèle agricole s'appuyant de plus en plus sur la

traction animale et une meilleure maîtrise des pathologies animales, encouragé par une culture cotonnière en croissance et génératrice de l'utilisation d'intrants agricoles. Ce sont là les prémices de la diversification des productions agricoles et de la promotion de l'agro-pastoralisme, enjeux des programmes de développement financés par l'Etat, Mission de la Réforme administrative tout d'abord, puis Plan National de Développement de l'Elevage, et la mise en place de projets pilotes qui les ont accompagnés.

- (3) De telles politiques, qui avaient comme objectif de contrôler les nomades et donc de ne pas les inciter à se déplacer, n'ont réussi ni à arrêter définitivement la transhumance, ni même à la ralentir. En outre, pour des raisons climatiques, et en particulier après la sécheresse de 1984, leur amplitude et leur durée ont au contraire parfois augmenté. C'est dès la moitié de la décennie 90 que certains se sont interrogés sur la viabilité du système agro-pastoral, qui privilégie le contrôle de populations nomades aux dépens de la production animale. Dans le même temps, nombre de pasteurs qui avaient arrêté la transhumance l'ont reprise pour lutter contre leur paupérisation dramatique. Face à ces constats, la politique s'est alors orientée vers la recherche d'une stratégie de sécurisation de la mobilité, en s'appuyant sur deux grands objectifs :
- a. Ralentir la descente afin d'éviter une arrivée trop précoce des troupeaux en zone agricole, en équipant les couloirs de transhumance de points d'eau, comme se sont efforcés de le faire dans le Tchad oriental et le Tchad central les projets conduits par la Direction de l'Hydraulique pastorale (cf. autres présentations dans ce colloque) ;
 - b. Sécuriser la remontée pour éloigner les animaux de la zone agricole en saison des pluies, à travers la construction de ponts devant permettre aux éleveurs qui font le trajet du Sud au Nord en début de saison des pluies de pouvoir traverser les oueds, en particulier le fleuve Batha, dont le cours est perpendiculaire à leur déplacement, quelle que soit la date d'arrivée de la crue (Aubague *et al.*, 2011).

1-2- Le risque lié à une perte d'attractivité des pôles pastoraux

Le modèle agro-pastoral a abouti aujourd'hui à une indifférenciation dans la période d'exploitation des pôles, qu'ils soient du Nord ou du Sud, chacun d'entre eux étant à présent utilisé toute l'année. Cela n'est pas sans conséquence sur le pouvoir d'attractivité de ces zones : (1) au Nord, la présence de puits entraîne une ressource pastorale en charge permanente et une modification de l'écosystème, avec prédominance des espèces botaniques dont le système de reproduction repose sur la dispersion de leurs graines grâce aux animaux (zoochorie). Cette perte de la biodiversité se fait aux dépens de graminées à forte valeur pastorale que recherchent les éleveurs, comme *Aristida mutabilis* ou *Panicum laetum*, le 'kreb'. Les espèces qui les remplacent n'ont pas le même usage en saison des pluies, notamment *Cenchrus biflorus*, qui pour être consommé doit perdre ses inflorescences en saison froide. C'est pourtant cette biodiversité des espèces végétales du Nord, ajoutée à un faible lessivage des sols en sels minéraux, qui attirent les éleveurs, et la perte de cette propriété peut entraîner leur décision de ne plus transhumer vers le Nord. De plus, l'allongement observé depuis quelques années des transhumances en augmente les risques, les éleveurs maîtrisant de plus en plus difficilement le calendrier pour traverser les oueds qui barrent leur route d'est en ouest une fois qu'ils sont en crue. Les noyades, d'hommes comme d'animaux, sont de plus en plus fréquentes (Aubague *et al.*, 2011). (2) En conséquence, au Sud, nombreux sont les éleveurs qui ne libèreraient pas la zone en saison des pluies, auraient un recours important de soins vétérinaires, et consommeraient les ressources servant normalement de réserve de saison sèche, avec dans ce cas également une perte manifeste d'attractivité pour une zone où l'on trouvera moins de matière sèche en saison sèche.

La décision des éleveurs de se déplacer ou non résulte finalement d'un compromis entre le risque et l'enjeu, dans la mesure où une perte d'attractivité écologique ajoutée à une insécurité physique ne les incitera pas à se mettre en mouvement. Une réduction des risques permettrait d'infléchir la décision de l'éleveur et de provoquer son départ, et c'est en cela qu'il faut aider la mobilité, avec par exemple la construction de ponts permettant la traversée des oueds quelle qu'en soit la hauteur d'eau.

Cette perte d'attractivité des pôles devrait aussi questionner les éleveurs sur le rôle ambigu qu'ils ont joué dans le processus de territorialisation observé en particulier au Batha, en profitant des puits pour se réserver des zones normalement partagées par tous en saison des pluies. On peut aussi interroger l'Etat, qui, pour contrôler les populations dès 1927, a mis dans la balance l'attrait d'un

territoire, sans une vision claire sur le pastoralisme, et loin de toutes considérations zootechniques, économiques ou sociales (ni logique de réciprocité ; ni logique de ressources).

Or, la notion de territorialisation est antinomique de celle de mobilité, en témoigne par exemple au Batha la disparition des puits cogérés par différentes tribus : il y a moins de 10 ans, plusieurs de ces puits étaient sous la responsabilité de gestionnaires de différentes tribus (Khadura, Boulwa, Attileh), ce qui favorisait une réciprocité entre elles et un partage de l'espace pastoral qui en dépendait ; à présent, ils ne sont plus en co-gestion et soit sont placés sous la responsabilité d'un seul canton, soit ont tout simplement disparu. Cela pose avec acuité le problème de la territorialisation de l'espace dans lequel évoluent les sociétés pastorales, qui à terme risque de se retourner contre elles par la remise en cause des mécanismes de réciprocité qui garantissaient une réelle ouverture dans les accès aux ressources et dans la possibilité de se déplacer - c'est néanmoins encore le cas au Barh el Ghazal où les droits d'usage séculaires sont totalement ouverts selon la règle du premier arrivant, renégociée d'année en année, alors qu'aux même latitudes, plus à l'Est dans le Batha, des tours d'eau restent complètement figés au cours des ans, sans préoccupation de valorisation de la ressource. Il existe aussi des situations intermédiaires où l'on peut voir (1) un chef de canton enjoindre un gestionnaire de puits à céder de façon exceptionnelle l'une des quatre fourches disponibles de son puits à des usagers de passage ou en détresse (cas des Anakaza qui sont régulièrement accueillis sur les puits des Oulad Rachid dans le Ouaddi Haddad les mauvaises années), ou (2) un gestionnaire autoriser l'accès à un éleveur d'une autre tribu au nom du droit à la soif, ou, si des réciprocités ont survécu malgré tout, de lui accorder le droit de séjour et de l'insérer au sein des tours d'eau.

1-3- Une plus grande exploitation du socle granitique

Pour conclure notre réflexion, peut-être peut-on s'interroger sur le bien-fondé d'un retour à une situation similaire à celle qui prévalait au début du siècle dernier, quand il n'y avait ni construction de puits au Nord ni mise en place de mesures sanitaires au Sud, et qui permettait une régénération raisonnée des ressources naturelles, les parcours respectant mieux le cycle naturel des espèces végétales. Cela irait dans le sens du postulat qui veut qu'une charge animale temporaire forte soit moins dégradante écologiquement qu'une charge permanente, même faible. Il est nécessaire de tirer les leçons du passé et de convenir que, quel que soit le modèle proposé depuis la colonisation et l'indépendance, rien n'a véritablement permis l'expression du potentiel d'une population animale qui représente pourtant un poids économique réel. C'est peut-être vers une meilleure valorisation du socle granitique qui couvre une grande partie du pays au Sud (figure 2) que doivent porter les efforts, tant il reste largement sous-exploité par manque de points d'eau ; contrairement aux régions sédimentaires aquifères, les pâturages y sont encore foisonnants et la strate totalement préservée.

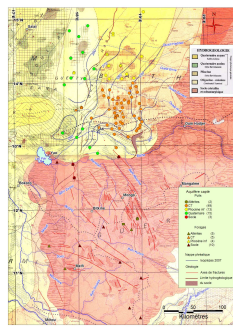


Figure 2 : localisation du socle granitique (carte hydrogéologique, Schneider, 1969)

2- La non-reconnaissance du caractère productif du secteur

Le concept d'élevage contemplatif reste très prégnant chez les décideurs nationaux dans les pays sahéliens, qui ont longtemps voulu calquer un modèle d'élevage sur l'image occidentale du productivisme agricole. Les pasteurs ont de ce fait endossé cette réputation d'éleveurs irresponsables uniquement car ils semblaient ne se préoccuper que de la seule capitalisation de leur cheptel aux dépens de son exploitation (Faye, 2006). En réalité, cette stratégie répond à des objectifs précis qui leur permettent de résister aux chocs auxquels ils peuvent avoir à faire face, qu'ils soient

pathologiques, climatiques, anthropiques ou autre. Une autre image de ce mode d'élevage est qu'il représente un non-sens économique. Pourtant, les produits du pastoralisme sont nombreux, mais il est vrai souvent mal valorisés. Mais même si on ne peut qu'observer une altération des performances zootechniques des animaux ces dernières années, le système mobile reste sans conteste le système le plus apte à valoriser les zones arides.

2-1- Des troupeaux composés d'un grand nombre d'animaux jugés peu performants

Il existe un puissant lien affectif et reconnu entre l'éleveur et ses animaux dans les sociétés pastorales. Mais au-delà du prestige social qu'en retire le propriétaire d'un troupeau de grande taille, la possession d'un large cheptel est directement liée à un souci d'en assurer la pérennité, et ce pour un ensemble de raisons :

- (1) l'utilisation des produits de l'élevage permet l'autosuffisance alimentaire de la famille et donc sa sécurisation au quotidien ;
- (2) La commercialisation de ces produits, lait – quasi-exclusivement chez les Peuls – et bétail sur pied, se fait dans des conditions environnementales peu propices à de fortes productions zootechniques. Ne pouvant jouer que très peu sur la productivité individuelle des animaux, l'augmentation de la production passe obligatoirement par celle de la taille du troupeau ;
- (3) « On est puissant si nos enfants sont nombreux et riches ». Plus on a d'animaux, plus on peut avoir de main d'œuvre, donc d'enfants, qui à leur tour participeront à la puissance de leur père. Le poids de l'héritage est également significatif dans le choix que font les éleveurs de garder des animaux en grand nombre, qu'ils pourront léguer à leurs enfants à leur mariage ;
- (4) Le statut social de l'éleveur est directement corrélé à ce nombre d'enfants comme à la taille du troupeau. Derrière cette particularité numérique de disposer d'un grand nombre d'animaux, il y a l'intérêt d'avoir un grand nombre d'amis et de relations, la redistribution du bétail générant un réseau d'obligés et un accès à l'espace d'autant plus large qui peuvent représenter autant de zones de séjour en cas d'aléa ;
- (5) Lors de crise majeure, le fait d'avoir de nombreux animaux conforte les éleveurs, dont le principal souci est de voir leur troupeau décimé et de ne pouvoir le reconstituer. Plus ce troupeau est important et plus la probabilité de pouvoir le reconstituer est grande. La stratégie de confiage, qui consiste à placer quelques animaux chez un autre éleveur, joue aussi un rôle d'assurance dans une contractualisation tacite entre les éleveurs. Le fait de pouvoir les récupérer pour reconstituer son cheptel en cas d'épidémie ou de vol est une sécurité pour le pasteur.

Cette idée d'un pastoralisme social avant d'être économique procède de la mauvaise image d'un élevage qu'on accuse de pléthorique, responsable de surpâturage, et donc facteur de dégradation écologique. Ce sont pourtant là autant de raisons d'une stratégie rationnelle de sécurisation alimentaire et d'intégration dans des réseaux sociaux très forts, qui représentent la capacité de résilience intrinsèque des systèmes pastoraux. Dans ces conditions, les pouvoirs publics sont-ils crédibles quand ils continuent à préconiser systématiquement le déstockage, même accompagné d'un programme d'amélioration des performances zootechniques des animaux, sans tenir compte de la loi de l'offre et de la demande ? C'est pourtant grâce à ces grandes populations d'animaux dans les troupeaux que l'on observe actuellement dans le pays que le Tchad peut se maintenir au premier poste des transactions régionales des produits du cru (hors brut pétrolier), avec un chiffre d'affaires de la seule filière d'exportation de bovins sur pied estimé entre 80 à 300 Md de FCFA, malgré ce qu'en disent les détracteurs des systèmes de production pastoraux.

2-2- Des produits du pastoralisme sous estimés

Les produits du pastoralisme sont souvent réputés être très mal valorisés. La viande et le lait, ainsi que leurs dérivés, en sont les plus visibles, mais la force de traction ou la fumure organique en sont également des exemples. Il est vrai que les performances zootechniques des animaux sont faibles, bien que conformes à leur environnement, avec notamment des âges à la première mise bas très élevés (plus de 4,5 ans pour une vache ou une chamelle) et des productions annuelles pondérales d'animaux en croissance faibles (30 ; 50 ; et 5 kg de poids vif, respectivement pour un bovin, un camelin et un petit ruminant), paramètres relevés dans le Plan National de Développement de l'Élevage au Tchad (PNDE), mais qui ne tiennent pas compte de la mobilité des troupeaux. Ainsi le suivi de 27 exploitations au Sahel nigérien voisin entre 1990 et 1993 a montré que les indices de

productivité (incluant le croît, la croissance et la production laitière des troupeaux) des systèmes d'élevage transhumants étaient de 25 % supérieurs à ceux des troupeaux sédentaires, et qu'ils dégagent des revenus 6 fois plus élevés que ceux de l'agriculture dans les mêmes zones (Colin de Verdière, 1995). Une récente étude au Tchad sur les marchés montre que 70 à 80 % du bétail commercialisé est d'origine mobile, et que sur ceux des marchés où la proportion de transhumants est plus forte, les prix sont plus élevés, très vraisemblablement en raison d'un meilleur embonpoint des animaux.

De fortes périodes de sécheresse sont en outre bien mieux supportées par les troupeaux nomades, avec un taux de survie double de celui des animaux sédentaires. Cette plus forte résistance est exacerbée par des campagnes efficaces de lutte contre les grandes endémies, portées par les organismes de recherche en santé animale en conjonction avec la Direction des services vétérinaires, qui viennent contredire ceux qui mettent en cause la qualité des organismes de recherche dans le domaine de la santé animale. C'est pourtant grâce à eux que le Tchad a officiellement été déclaré en 2010 indemne de peste bovine sur tout son territoire, et que les campagnes de vaccination contre les principales maladies telluriques se poursuivent grâce à l'unité de production du laboratoire de Farcha. Plus qu'un problème de santé animale, c'est véritablement l'accès aux intrants vétérinaires qui pose une véritable contrainte aux éleveurs.

Malgré ces deux phénomènes – meilleure résistance des troupeaux de pasteurs nomades et moindre confrontation aux grandes endémies -, il est vrai que globalement les performances zootechniques ont diminué ces dernières décennies du fait du durcissement des conditions climatiques et environnementales, même s'il n'existe pas à ce jour de données chiffrées pour corroborer ces témoignages des éleveurs. Mais tout en s'affaiblissant, il n'en reste pas moins que le cheptel tchadien reste un formidable levier économique malgré l'image parfois négative qu'il renvoie chez nombre de ses détracteurs.

3- La confusion des causes de conflits comme outils de l'exclusion

Souvent mis en avant, les conflits entre éleveurs et agriculteurs ont cristallisé les énergies des politiques et des scientifiques dans un objectif de retour à la paix sociale. En réalité, les interactions entre ces deux populations existent, elles ont été longtemps positives et ce n'est que depuis qu'il y a eu une évolution dans le système agraire qu'elles se sont perverties. C'est cette complémentarité qui est décrite dans ce chapitre, ainsi que le glissement de ces rivalités agriculteurs-éleveurs, dans un contexte de diversification des systèmes de production, vers des conflits entre éleveurs sédentaires et éleveurs mobiles, quand les seconds en viennent à exploiter en saison des pluies les pâturages que se réservent les premiers pour la saison sèche.

3-1- Complémentarités plus que conflits entre agriculture et élevage

Les interactions positives entre élevage et agriculture sont nombreuses, comme notamment l'utilisation de fumure organique, la traction attelée, les cultures fourragères, le stockage des céréales, ou le confiage des animaux en transhumance. Cette transhumance se fonde sur un réseau social très solide, où pasteurs et agriculteurs trouvent chacun leurs intérêts, au cours de négociations qui ont force de contrat. Malheureusement ces complémentarités plus que positives pour la paix sociale ne sont pas sécurisées par l'Etat. Un exemple en est la disparition du *chele* dans la zone du Fitri. Le *chele* est une autre forme de complémentarité au travers d'une pratique inhérente au pastoralisme mobile : il est difficile sur le socle granitique de cultiver là où on trouve de l'eau en saison sèche, et ce sont les chameaux des pasteurs qui assurent le transport des céréales cultivées des lieux de production aux habitations des agriculteurs. « Combien de chameaux as-tu récoltés ? », entendait-on à Abéché en 1950. Or, l'exemple de la distribution en 2002 de 600 charrettes par une ONG au Fitri est évocateur de la méconnaissance de l'Etat et des partenaires du développement des réalités du monde pastoral. En effet, cette distribution a entraîné l'arrêt du *chele*, l'abandon de la zone par les pasteurs et en conséquence a permis aux villageois de se réserver les résidus de récolte pour développer leur propre élevage. L'arrêt du *chele* a donc provoqué la déstructuration d'un équilibre social, puisque les agriculteurs devenus agro-éleveurs n'ont plus eu besoin des Arabes, ni pour le transport de leurs céréales, ni pour la consommation des résidus agricoles. Ce sont autant d'exemples qui marquent la complémentarité indispensable entre éleveurs et agriculteurs. Bien évidemment on ne peut nier l'existence de conflits entre ces populations, mais en réalité, ils n'apparaissent que quand tous les autres moyens de négociation ont échoué, et ils ont en outre

nettement diminué en zone soudanienne, essentiellement du fait des actions du programme MEC – Médiation Eleveurs Cultivateurs –, mis en œuvre par 3 ONG locales (AMECET / ANVT / ACTT) et qui s'appuie sur 400 comités d'entente.

3-2- Une concurrence croissante entre systèmes d'élevage mobile et non mobile

Si tout le monde s'accorde pour accepter que le nombre de conflits entre éleveurs et agriculteurs a fortement diminué en zone soudanienne, il ne semble pas que les relations se soient améliorées entre populations d'éleveurs en zone sahélienne, parfois même au sein d'une même tribu. Entre sédentaires et transhumants, même en zone pastorale, la lutte peut être dure, les premiers voulant accélérer le départ des seconds pour se réserver les pâturages de saison sèche. Pour cela ils adoptent différentes stratégies : (1) dans le sud du Batha par exemple, les agriculteurs Kouka et Médégo, qui possèdent à présent plus de 5000 têtes de bovins et ne sont pas mobiles, bloquent l'accès des transhumants aux rares puisards avec des champs afin de se réserver les pâturages environnants pour le passage de la saison sèche, et laissent les tiges de *bérébéré* (le sorgho de décrue) sur pied après la récolte afin de retarder le plus possible l'entrée des troupeaux transhumants dans les pâturages ; (2) dans la zone agro-pastorale du Baguirmi et de Hadjer Lamis, tout comme dans le Nord Fitri, ce sont les puits qui sont en accès payant pour les transhumants ; (3) le long du Batha Laïri, en raison d'une concurrence accrue sur les pâturages entre agro-pasteurs Dakhara ou Salamat, et les transhumants, de nombreux *mourhals* ont été fermés ; (4) à Bitkine dans le Guera, les relations sont de plus en plus tendues entre, d'une part, les agro-pasteurs Imar et, d'autre part, les transhumants Missirié qui, pour cultiver dans la zone, passent la saison des pluies avec leurs troupeaux à proximité des champs.

3-3- Le cas des néo-éleveurs

Une nouvelle population d'éleveurs mobiles est apparue récemment dans le paysage du pastoralisme au Tchad, avec l'acquisition de bétail par des notables urbains qui le confient à des bergers salariés. Ce sont ces propriétaires qui sont qualifiés de néo-éleveurs, et qui appréhendent l'élevage comme un business sans se soucier de développer un réseau social durable. L'existence et le comportement de ces bergers salariés expliquent en grande partie l'hostilité dans le Sud des communautés villageoises envers les éleveurs, car d'ethnie Arabe ils sont physiquement en tous points similaires aux pasteurs au sens classique du terme. Or ils n'ont pas les mêmes pratiques : équipés de Thuraya et de mitraillettes, ils n'hésitent pas à entrer dans les champs avec leurs troupeaux lorsque leurs animaux ont faim, payant le lendemain matin le cultivateur qui n'a d'autre choix que de constater les dégâts et d'accepter ce paiement. Si ce comportement n'est pas ouvertement encouragé par les propriétaires, il sert leurs intérêts à terme en favorisant l'exclusion sociale des transhumants dans les zones où ils veulent conserver les ressources à leur seul profit. C'est donc là une nouvelle population dont il faut tenir compte dans le paysage nomade tchadien, et la réflexion doit porter sur la façon d'intégrer ces néo-éleveurs dans le système. Ils posent le questionnement de l'évolution d'un secteur liée à l'apparition de nouveaux acteurs, à la fois propriétaires d'animaux à visée uniquement productive et économique, et à la tête de cheptels dont le nombre, souvent proche du millier de têtes, est largement supérieur à celui des troupeaux familiaux. C'est donc un mode d'élevage plus moderne qui interroge sur la nécessité d'élaborer ou non une réglementation à leur égard. Ce sont ces gros troupeaux qui devraient prioritairement subir une politique d'intensification, où l'alimentation ne serait pas gratuite. L'orientation de leur production de viande se ferait donc vers des marchés de niche pour être vendue à des prix supérieurs sans faire concurrence aux élevages plus traditionnels.

Conclusion

Où qu'il se pratique, le pastoralisme nomade véhicule une image négative qui a longtemps marqué les esprits, et notamment ceux des autorités politiques qui n'ont eu de cesse de limiter la mobilité des pasteurs. L'objet de cette communication est de battre en brèche quelques idées reçues, tout en mettant en lumière les dernières connaissances acquises sur les systèmes d'élevage au Tchad. Globalement, et pas seulement pour des raisons politiques, on assiste à une perte de mobilité des systèmes d'élevage, à une montée en puissance de l'agro-pastoralisme et à l'apparition de nouveaux acteurs. Notre réflexion vise à mettre en exergue 4 points clés du pastoralisme au Tchad : (1) avec les programmes d'hydraulique et de santé animale, les pôles pastoraux de saison des pluies

et de saison sèche ont perdu de leur attractivité ; (2) avec la territorialisation cantonale dans la zone pastorale, les éleveurs voient se réduire à la fois l'espace dans lequel ils peuvent tisser des mécanismes de réciprocité, et le nombre de puits sur lesquels ils peuvent négocier ; (3) avec la diversification des systèmes de production, on assiste à la disparition des complémentarités économiques et à une concurrence accrue entre communautés mobiles et non mobiles sur les ressources pastorales et le foncier ; et enfin (4) avec l'apparition des grands propriétaires de bétail, l'accès à l'eau et aux pâturages en zone soudanienne devient de plus en plus difficile pour les producteurs transhumants. Mais malgré tous ces constats peu optimistes, ce sont jusqu'à aujourd'hui des centaines de milliers d'éleveurs qui continuent à transhumer au Tchad par la seule force de leur courage et dans la dignité de vivre de ce qu'ils produisent.

Bibliographie

AUBAGUE S., MANNANY A.A., GRIMAUD P., 2011. Difficultés de transhumance des chameliers dans le Tchad central liées aux aléas climatiques. *Sécheresse*, 22 (1) : 25-32.

COLIN de VERDIERE P., 1995. Etude comparée de trois systèmes agropastoraux dans la région de Filingué, Niger ; les conséquences de la sédentarisation de l'élevage pastoral au Sahel. Thèse, INA Paris, 220 p.

FAYE B., 2006. Les pasteurs sont des éleveurs contemplatifs. *In* : l'Afrique des idées reçues, Courade G. (ed.), Belin, Paris, 281-287.

KOUSSOU M.O ., AUBAGUE S., GRIMAUD P., 2009. Les filières d'exportation du bétail sur pied au Tchad. Actes de la conférence internationale, « Accès aux marchés et commercialisation des produits de l'élevage pastoral en Afrique », 23 au 25 novembre 2009, SNV (ed.), Bamako, Mali.

SCHNEIDER, J-L., 1969. Carte hydrogéologique de la République du Tchad, BRGM, Orléans.